



Horti-Pôle Evreux
Formations Nature et Paysage
Apprentissage Formation Continue

FORMATIONS EN HORTICULTURE

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux des Productions Horticoles (niveau V) (niveau BEP)

BREVET PROFESSIONNEL

Responsable d'Atelier de Productions Horticoles (niveau IV)
(niveau Bac Pro)

Diplôme en Unités Capitalisables (UC) - NIVEAU V

Délivré par le Ministère de l'Agriculture

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer votre reconversion professionnelle en,...

- ✦ Améliorant vos compétences professionnelles.
- ✦ Obtenant une qualification et un diplôme dans le secteur de l'horticulture.
- ✦ Acquérant les connaissances techniques en Productions Horticoles, pour accéder à l'emploi.

PROGRAMME DE FORMATION

BP Responsable d'Atelier de Productions Horticoles	BPA Travaux des Productions Horticoles
<p>Domaine général, Technologique et professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UCG1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information ▪ UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés à la production horticole 	<p>3 UC Générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication, mathématiques et informatique ▪ Economie, gestion ▪ Santé, sécurité, environnement
<p>Domaine professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UCP1 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur horticole ▪ UCP2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise horticole ▪ UCP3 : Communiquer dans une situation professionnelle ▪ UCP4 : Raisonner des choix techniques pour la conduite d'un atelier de production horticole ▪ UCP5: Organiser le travail d'une équipe ▪ UCP6 : Effectuer le suivi technico-économique d'une culture 	<p>2 UC d'option</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agronomie, biologie végétale, reconnaissance des végétaux, conduite de cultures ▪ Bases scientifiques des matériels et équipements
<p>Domaine technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UCT1 : Conduire une production horticole ▪ UCT2 : Réaliser en sécurité les opérations liées à l'utilisation et à la maintenance des matériels et équipements de l'exploitation 	<p>3 UC de spécialité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Multiplication des végétaux ▪ Installation et suivi des cultures ▪ Récolte et préparation des commandes
<p>2 UC Complémentaires au choix</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UCARE 1 : Contenu élaboré en partenariat avec la profession ▪ UCARE 2 : Contenu élaboré en partenariat avec la profession 	

Le contrôle continu permet d'obtenir le diplôme, quand toutes les UC sont acquises
Le candidat conserve le bénéfice des unités acquises pendant 5 ans

Taux de Réussite et d'Insertion

- ✦ Taux de réussite aux examens 2017 : BP 100% - BPA 100%
- ✦ Taux d'insertion 2016 (9 mois après la fin de la formation) : BP 60% * BPA 100%



CFPPA
HORTICOLE ET PAYSAGER
6, rue Georges Politzer
- BP 3523 -
27035 Evreux Cedex

☎ 02.32.28.53.94

📠 02.32.28.76.84

✉ cfppa.evreux@educagri.fr

www.eapevreux.fr

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Etablissement Public
Local d'Enseignement et
de Formation
Professionnelle Agricole
d'Evreux

BREVET PROFESSIONNEL :

- ✧ Entrée – sortie permanente
- ✧ Formation de 1242 h de Septembre à Juin (1172 h si VAA)
- ✧ 850 heures en centre et 392 heures en entreprise, 35 heures par semaine

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE :

- ✧ Entrée – sortie permanente
- ✧ Formation de 1195 h de Septembre à Juin (1125 h si VAA)
- ✧ 803 heures en centre et 392 heures en entreprise, 35 heures par semaine

CONDITIONS GÉNÉRALES

✧ **STATUT DES APPRENANTS :** Stagiaires de la formation professionnelle

✧ **CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Être âgé(e) de plus de 18 ans
- Être demandeur d'emploi ou bénéficiaire d'un Congé Individuel de formation
- Justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle
- Satisfaire à l'entretien de motivation et aux tests organisés par le centre (pré requis : être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum, pour une entrée en BP / Avoir suivi la scolarité complète du collège, pour une entrée en BPA).

✧ **INSCRIPTIONS :**

- Directement auprès du CFPPA

✧ **CONDITIONS MATÉRIELLES :**

- Rémunération possible suivant législation en vigueur.
- Pas de frais de formation

LES MÉTIERS DE L'HORTICULTURE

- ✧ **L'OUVRIER HORTICOLE OU DE PEPINIERE** prépare et met en place les cultures, entretient et assure le développement des plantes en respectant les contraintes techniques et commerciales. (*BPA-CAPA*)
- ✧ **LE CHEF DE CULTURES** organise, contrôle et optimise la production. Il peut être amené à participer à la gestion de l'entreprise. (*BTS-Bac pro*)
- ✧ **L'HORTICULTEUR** produit des végétaux d'intérieur (plantes en pot et fleurs coupées). La production se déroule généralement sous serre avec une maîtrise de la croissance programmée des plantes qu'il commercialise. (*Ingénieur-BTS-Bac pro*)
- ✧ **LE PEPINIERISTE** produit des arbres et arbustes en pleine terre, en conteneurs qu'il commercialise.

CFPPA Horti-Pôle Evreux
6, rue Georges Politzer – BP 3523 – 27035 Evreux Cedex

☎ 02.32.28.87.61

📠 02.32.28.76.84

cfppa.evreux@educagri.fr

www.eapevreux.fr

Contact administratif : Mme Voisin 02.32.28.53.94

Contact pédagogique : Mme Emangeard



Formation
financée
par la Région
Normandie

